

Dossier de Candidature

Le Havre

le **cnam**
itip

Année universitaire :
.....

Partie réservée à l'administration

Dossier N°

Reçu le

Collez ici
une
photo
d'identité

Avant de remplir ce dossier, lisez attentivement toutes les pages, renseignez toutes les rubriques et écrivez très lisiblement à l'encre noire.

N'oubliez pas de joindre tous les documents demandés (voir dernière page)

ETAT CIVIL

Madame

Monsieur

Nom : Épouse :

Prénom(s) :

Né(e) le : à CP :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone (heures de bureau) : Portable :

Mail :

Numéro de sécurité sociale :

Numéro INE (figurant sur votre relevé de note du Bac) :



RÉGION NORMANDIE



Fonds Social Européen

Formation organisée et financée par la Région Normandie et le FSE (Fonds Social Européen)

DIPLÔMES

Baccalauréat actuellement préparé : Série :

Ville : Établissement :

Baccalauréat obtenu en Série : Mention :

Autre(s) diplôme(s) que le baccalauréat. Indiquer la date d'obtention et joindre la copie du (des) diplôme(s) obtenus

FORMATION

Autres études ou formations non sanctionnées par un diplôme (indiquer nature, dates, lieux, durée)

Expérience professionnelle (indiquer dates, lieux, durée, fonctions, entreprises)

ÉTUDES OU ACTIVITÉS DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Année :

Année :

Année :

Dernière classe fréquentée dans l'enseignement secondaire ou supérieur :

CONNAISSANCES

NIVEAU DE CONNAISSANCES EN ANGLAIS

Faible Moyen Confirmé

NIVEAU DE CONNAISSANCES DES OUTILS BUREAUTIQUES

Faible Moyen Confirmé

Comment avez-vous eu connaissance de l'Itip

Le candidat déclare être informé du montant des droits de scolarité pour la prochaine année universitaire et s'engage à régler ces sommes aux échéances prévues, en cas d'inscription définitive.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés dans le présent dossier.

NOM Prénom

À, le

Signature :

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

POUR TOUS LES CANDIDATS TITULAIRES DU BACCALAUREAT

- Photocopie du relevé officiel des notes du baccalauréat
- Pièces justificatives de l'activité depuis l'obtention du baccalauréat
- Photocopie(s) des diplômes obtenus (résultats et relevés de notes)
- 60 € au titre des frais de dossier (non remboursables et hors public éligible financement Région)

POUR LES CANDIDATS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Photocopie(s) de tous les diplômes obtenus
- CV actualisé
- Pièce d'identité en cours de validité
- Carte vitale
- Certificats de travail - Attestation(s) de stage(s)
- Avis de situation Pôle Emploi
- Notification Pôle Emploi - refus de l'allocation ARE (de moins de deux mois, à donner lors de l'inscription définitive)

POUR LES CANDIDATS ETRANGERS RESIDANT EN FRANCE

- Photocopie du titre de séjour en cours de validité

CONDITIONS D'ADMISSION

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE A L'ITIP, IL FAUT :

- Être titulaire du baccalauréat ou avoir un niveau BAC
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 12 mois quel que soit le domaine
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée.
- Avoir un bon niveau en langue anglaise.
- Accomplir les formalités de préinscription.

Les candidatures sont enregistrées du 1er avril au 1er juillet

INSCRIPTION DEFINITIVE

L'Itip délivre l'inscription définitive, après étude du dossier et entretien avec le candidat. Aucune inscription définitive n'est possible par correspondance. Seul le candidat lui-même peut effectuer cette formalité.

FRAIS DE SCOLARITE

INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE

Inscription individuelle : 6900 euros

Formation professionnelle : suivant convention

Trois chèques à l'ordre de l'AGCNAM Itip seront exigés le jour de l'inscription définitive.

Ils seront encaissés aux dates suivantes :

- Fin août (2 300 €)
- Fin janvier (2 300 €)
- Fin avril (2 300 €)

Ces frais peuvent être pris en charge par le candidat lui-même ou par un organisme officiel de formation professionnelle ou par l'entreprise dont il relève.

Les candidats résidant en Normandie et demandeurs d'emploi peuvent, s'ils répondent aux critères de sélection, bénéficier de la scolarité gratuite dans le cadre du programme régional de la formation professionnelle continue.

Si vous souhaitez bénéficier de cette opportunité, joindre à votre dossier :

- Une lettre annexe qui précisera les motifs et causes de votre demande,
- Votre notification Pôle emploi.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré

LES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION DOIVENT ETRE ADRESSES A :

Institut des transports internationaux et des ports (ITIP)

25, rue Philippe Lebon

CS40340

76056 Le Havre Cedex

Ou par mail : nathalie.longuet@lecnam.net

DECISION DE LA COMMISSION DE SELECTION

Le nombre d'étudiants est limité à 25 par centre de formation. Le choix des étudiants admis à s'inscrire est effectué sur dossier par la Commission de sélection ainsi que sur des tests écrits en anglais, expression française, géographie et mathématiques et entretien en anglais.

Les candidats seront informés rapidement de la suite donnée à leur candidature : refusé(e) ou admis(e) sur liste principale ou complémentaire.

CONTACT

Institut des transports internationaux et des ports (ITIP)

25, rue Philippe Lebon

76600 Le Havre

le cnam
Normandie

02 32 74 44 54 / 06 72 09 72 61 - nathalie.longuet@lecnam.net